



ACCUEIL DE LOISIRS JACQUES PREVERT

1 Rue de la Corderie à Nalliers.

PROJET

PEDAGOGIQUE

2017-2018

SOMMAIRE

Introduction

I-	<u>Constats</u>	<u>4</u>
1-	Environnement de l'ALSH	4
2-	Partenaires.....	4
3-	Fonctionnement	5
4-	Public	6
II-	<u>Objectifs pédagogiques et mises en œuvre</u>	<u>7</u>
1-	Synthèse du projet éducatif :	7
2-	Objectifs pédagogiques :	7
3-	Moyens mis en œuvre :.....	8
4-	Attitudes de l'animateur et du directeur	9
III-	<u>Organisation de la vie de l'Accueil de loisirs J.Prévert.....</u>	<u>13</u>
1-	Journée type	13
2-	Réunions	13
3-	La communication	14
4-	Des activités accessoires.....	15
IV-	<u>Projet d'animation.....</u>	<u>15</u>
1-	Organisation des collectifs enfants et animateurs.....	15

Introduction

L'Office Socio-Educatif organise depuis des années des structures de loisirs aux activités multiples en direction de l'enfance et de la jeunesse du territoire Nalliezais. Ainsi, l'association gère la quasi-totalité des temps extra-scolaires. L'accueil de loisirs est donc ouvert à l'année et concerne : les accueils périscolaires des écoles de Nalliers (bourg et Chevrette), l'accueil périscolaire des mercredis après-midi et toutes les vacances scolaires. Il peut accueillir des enfants âgés de 2ans et demi à 12 ans. L'accueil de loisirs Jacques Prévert se donne les moyens d'être accessible à toutes les familles du territoire, de développer l'ouverture culturelle et de favoriser une citoyenneté active.

Par conséquent, l'équipe d'animation devra respecter les valeurs humanistes présentées dans le projet éducatif de l'association. De fait, le projet pédagogique s'articulera autour de ses valeurs, en tenant compte du public, et en y associant les projets de la direction.

I- Constats

1- Environnement de l'ALSH

Situé à l'extrême Sud-Est du département de la Vendée, faisant partie de la région Pays de la Loire, Nalliers est une commune d'environ 2000 habitants. En bordure du marais poitevin, la faune et la flore de Nalliers sont propices aux activités de nature. Randonneurs, pêcheurs et amoureux des vieilles pierres, le Marais Poitevin est un concentré unique de plaisirs, de découvertes et d'animations.

L'accueil de loisirs Jacques Prévert se situe 1 rue de la Corderie à Nalliers en plein centre-ville dans des locaux de l'école publique Georges Brassens pour le site de Nalliers. A Chevrette, l'accueil périscolaire est à l'intérieur de l'école publique Les Hirondelles route de Saint Aubin. Tous les enfants scolarisés sont accueillis quel que soit leur lieu d'habitation ou leurs origines.

L'accueil de loisirs se situe donc dans un environnement agréable et source de multiples activités éducatives. L'équipe d'animation s'appuiera sur ce support pédagogique afin d'élaborer un projet d'animation de qualité prenant en compte, l'environnement, les populations et les valeurs de l'association.

2- Partenaires

L'accueil de loisirs Jacques Prévert dispose de plusieurs partenaires qui participent à sa mise en vie :

- × Une salle de restauration avec un accès direct par le centre ;
- × Une supérette ;
- × Une salle omnisports avec du matériel à disposition sous clef;
- × Une salle de judo avec du matériel à disposition sous clef;
- × Le stade ;
- × Des espaces verts accessibles devant le camping et la superette ;
- × La réserve naturelle ;
- × La base des perles qui se situe dans les marais ;
- × Le foyer logement : la Résidence Fleurie ;
- × Une bibliothèque.

Outre ces espaces mis à disposition de l'accueil de loisirs Jacques Prévert de Nalliers, des partenaires privilégiés influent sur le fonctionnement du centre.

La mairie de Nalliers permet à l'Accueil de loisirs d'accéder à tous les équipements de la commune, d'être un soutien permanent tant financier que matériel.

Les différentes associations de Nalliers ; sportives (judo, tennis, ...) et culturelles (école de musique, ...) qui permettent de créer du lien et une dynamique importante sur la commune.

Les FRANCAS, mouvement d'éducation populaire auquel est affilié l'Office Socio-Éducatif.

La commission centre de loisirs réunit des élus de l'association, des parents d'enfants et les animateurs.

Par conséquent, l'équipe d'animation devra prendre en compte, dans son projet, l'environnement ainsi que les différents partenaires qui sont tous nécessaires à une politique éducative cohérente et dans l'intérêt du bien-être des enfants.

3- Fonctionnement

L'accueil de loisirs fonctionne toute l'année. D'une part les accueils périscolaires de Nalliers et de Chevrette accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 18h45 ainsi que le mercredi de 7h15 à 9h. Le site de Nalliers est également ouvert tous les mercredis en temps scolaire de 11h45 à 18h45 et pendant les vacances scolaires de 7h15 à 18h45. Enfin, sur des stages exceptionnels, l'accueil de loisirs peut être ouvert le samedi matin de 9h à 12h.

Une équipe de 4 animateurs dont une directrice BAFD, 3 BAFA travaillent en permanence sur des projets d'animation et sur un fonctionnement accessible à tous. Des animateurs vacataires (diplômés, stagiaires, non diplômés et découvertes) renforcent cette équipe sur les périodes de vacances scolaires.

Les locaux sont composés de :

- × Un bureau pour la direction ;
- × Un hall d'entrée, info parents et vestiaire ;
- × Une salle d'accueil et / ou de motricité avec un accès direct à une grande cour équipée de structures de jeux et d'un préau ;
- × Une salle d'activité pour les 3/6 ans servant aussi pour l'accueil périscolaire ayant un accès direct : aux sanitaires adaptés aux 3/6 ans, à un dortoir et à une cour sécurisée.
- × Une salle d'art qui est utilisée comme salle des marsupilamis pendant la saison estivale ;
- × Une salle dite de l'Amicale Laïque salle d'activité du groupe des ouistitis ;
- × Une salle polyvalente utilisée en salle cuisine pour la préparation des goûters et lors des ateliers cuisine ;
- × Une BCD et salle informatique;
- × Une cuisine équipée d'un évier, frigidaire, four, des espaces de rangement pour les goûters ;
- × Une salle pour les animateurs équipée d'un frigo, d'un évier, d'un micro-onde ;
- × Une salle régie où se trouve tout le matériel pédagogique pour le centre ;
- × Un local ménage ;
- × Des sanitaires pour les enfants avec séparation garçons et filles ;
- × Des sanitaires animateurs ;
- × Une salle d'archive (escabeaux, rétroprojecteur, costumes...).

Une signalétique couleur a été prévue sur les portes des locaux : les portes rouges sont interdites d'accès libre aux enfants et à toutes personnes étrangères à l'équipe d'animation. Elles doivent être fermées aussitôt qu'aucune personne n'y est présente. Les portes à rabat automatique, doivent être débloquées lorsqu'aucune personne n'est présente dans la salle

qui correspond. La porte principale du centre est fermée à clef entre 9h30 et 17h. Elle n'est ouverte que lors des temps d'accueil, les personnes extérieures à l'ALSH devront se servir de la sonnette pour avoir accès aux locaux.

4- Public

L'accueil de loisirs est sans hébergement. Il reçoit des enfants scolarisables en élémentaire. La structure a comptabilisé 328 enfants inscrits sur l'ensemble des périodes d'ouverture en 2016.

L'origine géographique des familles est étendue, englobant toutes les communes des alentours (Saint-Jean de Beigné, Mouzeuil Saint Martin, Le Langon, L'Hermenault, Saint-Aubin la plaine, Sainte Gemme la Plaine, Saint Etienne de Brillouet et Pouillé ...) ou plus éloignées encore. Les enfants sont issus de milieux différents ce qui engendre une mixité sociale.

Accueillir l'enfant constitue une mission essentielle de l'accueil de loisirs. Les enfants sont pris en charge pour une durée convenue, par une équipe qui assure une présence humaine et offre des espaces et des temps d'actions différents. L'enfant doit pouvoir s'exprimer librement au sein de ces espaces. L'équipe d'animation doit alors être en mesure de développer un projet qui répond aux attentes des enfants, et de leurs familles en répondant aux objectifs éducatifs. Ce projet doit donc permettre à chacun d'être libre de choisir son activité en fonction de son rythme de vie et d'être responsable et autonome avec les autres et envers le centre.

LES BESOINS DES ENFANTS :

- × Acquérir l'autonomie ;
- × S'exprimer par le jeu, la parole, l'expression corporelle et artistique;
- × Besoin d'affection ;
- × D'être sécurisé : lui donner des limites ;
- × Besoins physiologiques : s'alimenter, se reposer, se dépenser et se défouler.

Au sein de l'accueil, nous accueillons plusieurs enfants porteurs d'handicap (physique, mental). Ils sont pleinement intégrés dans les activités proposées. Grâce à la CAF et le dispositif d'aide pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, l'un d'entre eux est suivi par une AVS.

D'autres enfants ont des PAI (projet d'accueil individualisé) pour certains points de leur état de santé de signés.

II- Objectifs pédagogiques et mises en œuvre

1- Synthèse du projet éducatif :

VALEURS DE L'ASSOCIATION	OBJECTIFS ÉDUCATIFS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
Permettre à chacun de s'impliquer dans la vie collective et de participer aux activités éducatives et de loisirs	<p>Chaque enfant doit avoir la possibilité de développer ses propres compétences. Qu'il puisse être écouté, reconnu, qu'il se sente à l'aise et trouve sa place à l'accueil de loisirs afin de laisser libre cours à ses créations. Chaque enfant doit pouvoir être lui-même en respectant l'autre et ses différences.</p> <p>Il participera aux tâches quotidiennes : élaboration du goûter, rangement de la salle...</p>	<p>Favoriser l'épanouissement de la personnalité de chacun ;</p> <p>Créer du lien avec la famille</p> <p>Rendre l'enfant autonome et lui permette d'être acteur de ses loisirs, il faut responsabiliser les enfants</p>
Développer la citoyenneté active	L'enfant doit se sentir capable de prendre des décisions, il sera amené à faire évoluer les activités des plannings...	Favoriser la cohésion du ...des groupes
Susciter la créativité et l'ouverture culturelle	Permettre à l'enfant de découvrir différents modules culturels, qu'il soit scientifiques, sportives, artistiques, ...et faire en sorte que chaque enfant se les approprie à sa manière ; l'objectif étant que chacun développe son esprit critique.	<p>Approfondir sur la notion du respect ;</p> <p>Développer l'ouverture d'esprit culturel.</p>

2- Objectifs pédagogiques :

Un des premiers objectifs de l'Office Socio-Educatif est de **favoriser l'épanouissement de la personnalité de chacun en complémentarité avec les familles**. L'accueil de loisirs est dans une logique de coéducation. De fait, les familles sont intégrées dans la vie de l'accueil de loisirs. La communication est le moyen essentiel pour créer un lien durable et efficace avec toutes les familles des enfants. Par conséquent, les équipes d'animation doivent développer une communication écrite et orale, claire et dynamique.

La citoyenneté et responsabilité : L'intention est d'organiser des moyens ludiques pour que chaque enfant soit acteur de ses vacances. En effet, tout l'objectif réside dans cette phrase : l'enfant qui vient à l'Accueil de loisirs de Nalliers doit pouvoir se rendre acteur, proposant et donc **avoir le choix de ses vacances**. Par conséquent, **être acteur de ses loisirs** c'est mettre en œuvre sa citoyenneté et participer ainsi à la construction du vivre ensemble.

L'ouverture culturelle doit garantir l'accès de tous les enfants à l'accueil de loisirs Jacques Prévert mais aussi rendre accessible toutes les formes de cultures aux enfants. Dans ce sens, il s'agit de proposer des activités innovantes et créatives qui permettent aux enfants de découvrir leur environnement et de faire évoluer leur esprit critique en développant leur ressenti au sein du groupe qu'il soit positif ou négatif.

3- Moyens mis en œuvre :

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	INTENTIONS ÉDUCATIVES	MOYENS
Favoriser l'épanouissement de la personnalité de chacun	<ul style="list-style-type: none"> × Apprentissage de la vie en collectivité, sociabiliser ; × Donner des repères, pour grandir ; 	<ul style="list-style-type: none"> × Des bilans ludiques (collier de perles vice-versa) × Panneau photo des temps forts × Proposer des temps de choix d'activités par l'enfant ou l'animateurs × Accueillir des personnes porteuses d'handicap au sein du centre × Rencontre intergénérationnelle
Le respect : le savoir vivre	<ul style="list-style-type: none"> × Humain × Matériel × Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> × Instaurer des règles de vie rédigées par les enfants × Création d'outils ludiques pour la répartition des tâches <small>(Pour que chacun en prenne connaissance rapidement et par prise d'habitude, il faut les construire de façon durable pour chaque groupe)</small> × Création d'histoire avec une morale au final
Rendre l'enfant autonome et lui permette d'être acteur de ses loisirs ;	<ul style="list-style-type: none"> × Apprendre à vivre en société ; × Devenir responsable ; × Trouver sa place dans une organisation globale ; × Évoluer au sein d'un groupe, être force de proposition. 	<ul style="list-style-type: none"> × Création de panneaux photos pour le temps du repas × Mise en place de porte manteau identique pour chaque groupe (cette identification se fera lors des temps d'accueil) × Rangement des activités, préparation aux gouters
Développer l'ouverture d'esprit culturel.	<ul style="list-style-type: none"> × Développer mixité ; × S'ouvrir à différentes traditions, coutumes, gastronomies, patrimoines, ... × Développer le sens 	<ul style="list-style-type: none"> × Création de panneau culturel (devinette, phrase du jour, actualité, météo...) × Sensibiliser leur regard sur l'environnement (expériences scientifiques)

	critique × Ouverture aux différents handicaps.	× Journées à thème : repas inclus. × Faire partager ses passions (les anims, enfants mais aussi les parents)
Favoriser la cohésion du...des groupes	× Faire comprendre que le centre ne s'arrête pas à son groupe × Faire partager ses savoirs	× Jeux en équipe × Faire partager ses savoirs

LES MOYENS HUMAINS :

× Une équipe d'animation composée d'un directeur, d'un animateur responsable des camps, d'animateurs permanents, d'animateurs vacataires diplômés ou stagiaires BAFA et d'animateurs en découverte ou non diplômé en réglementation avec le taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants de moins de six ans, et 1 pour 12 pour les plus de 6 ans , en moyenne un animateur pour 10 enfants.

- × Une personne pour l'entretien des locaux ;
- × Un cuisinier ;
- × Une secrétaire comptable ;
- × Un éducateur sportif.

4- Attitudes de l'animateur et du directeur

a) L'animateur exerce une action éducative auprès des enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs, sur un territoire et sur un temps donné.

Cette action éducative :

- × S'appuie à la fois sur un ensemble d'attitudes et de comportements, et sur la mise en place d'activité en relation avec un thème ;
- × L'animateur apprend aux enfants à vivre ensemble ;
- × Il permet aux enfants de comprendre qu'ils vivent dans un monde dans lequel ils ont quelque chose à construire. Il leur permet d'exercer leurs responsabilités ;
- × Il suscite la participation de chacun au bon fonctionnement de l'ensemble de la journée c'est-à-dire durant les activités les temps d'accueils, les temps libres et calmes ainsi que pendant les temps de repas ;
- × Il contribue à l'épanouissement de leur personnalité, au développement de leurs potentialités, il favorise la rencontre entre l'individu et le groupe ;
- × Il assure la sécurité physique, morale, affective des enfants qui lui sont confiés. Il doit donc connaître les règles de sécurité et veiller à leur application ;
- × Il doit repérer les différents besoins des tranches d'âges et s'adapter à leurs capacités. Il doit respecter les rythmes de vie des enfants ;
- × Il est animateur d'activités ludiques, initiateur de découvertes.

Pour agir, il utilise principalement des activités ludiques. Selon les moments, il « donne à jouer », fais jouer, joue avec ou laisse jouer : c'est-à-dire qu'il met en place les conditions (d'ordre matériel, spatial, relationnel) qui permettent le déclenchement de l'activité.

- Il donne du sens aux activités qu'il initie en lien avec le projet pédagogique de la structure et en privilégiant des démarches et des pratiques éducatives de qualité. Il évaluera ses activités proposées de façon ludiques et régulières pour pouvoir rebondir en fonction des envies des enfants qu'il encadre.

- Il met en œuvre les activités avec les enfants, en tenant compte en permanence des événements et des contraintes extérieures. Il doit avoir des connaissances techniques pour pouvoir proposer des activités diversifiées et favoriser de nouvelles découvertes et de nouveaux apprentissages.

- Il met en place des projets innovants.

L'animateur est un membre responsable d'une équipe solidaire :

× Il fait partie d'une équipe où différents rôles complémentaires et solidaires sont assumés.

× Il agit donc en relation avec d'autres (animateurs, directeurs ou différents acteurs de la structure...) et à l'intérieur du cadre défini par le projet pédagogique.

× Il participe au travail collectif de l'équipe dans laquelle il se trouve.

× Il sollicite et contribue à établir une relation d'aide au sein de l'équipe.

× Il est capable de gérer un groupe seul et en même temps de travailler en équipe ;

× Il doit être polyvalent, selon les effectifs il peut être amené à changer de groupe d'enfants, à faire évoluer son planning d'activités ;

× Il suit les plannings horaires et de tâches quotidiennes qui lui ont été donnés, le soir sa salle sera libre d'accès pour la femme de ménage et prête pour accueillir son groupe du lendemain.

× Il se renseigne sur les inscriptions des enfants et sur leur problèmes de santé ou autres s'il y a (le directeur le mettra au courant lorsque ceux-ci aura un impact sur le comportement de l'enfant lors des différents temps)

L'Animateur est en perpétuelle évolution :

-Il cherche en permanence à mettre ses intentions et ses pratiques en cohérence. Pour cela, il s'évalue grâce aux enfants, avec l'aide du directeur ou au sein de l'équipe. Pour cela un temps d'évaluation entre les différents membres de l'équipe sera mis en place durant l'été pour les vacataires, sur des entretiens annuels pour les permanents.

L'Animateur assure un suivi relationnel :

-L'animateur est attentif à l'accueil des parents, participe à leur information, veille à favoriser leur participation et à maintenir un lien avec eux. Il doit mettre en avant les projets du centre pour qu'ils soient vus et regardés.

b) Les missions de la femme de ménage :

-Elle est responsable de la propreté des locaux. Elle intervient le soir dans toutes les pièces utilisées par les enfants. Attention, la femme de ménage n'est pas synonyme de "bonne".

c) Le personnel de cuisine :

-En collaboration avec le cuisinier, il prépare pour l'effectif demandé le matin avant 9h30, des plats de qualités et équilibrés et en quantité.

-Il n'intervient que pour introduire les chariots repas dans la salle de réfectoire, ou lors d'une demande bien particulière, il n'est en aucun cas responsable des enfants.

d) Les missions du directeur : *Il élabore et met en place le projet pédagogique (PP). En référence aux valeurs et au projet éducatif de l'office socio-éducatif, le directeur doit :*

- × Prendre en compte et analyser le contexte dans lequel il va agir ;
- × Prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents...) dans l'élaboration du PP, et particulièrement les besoins des enfants ;
- × Associer l'ensemble de l'équipe éducative dans l'élaboration et l'animation du PP ;
- × Décider des stratégies, des modes d'organisation et des moyens les plus adaptés pour atteindre les objectifs du PP ;
- × Évaluer le projet sur des critères observables retenus à partir des objectifs fixés ;
- × Garantir la qualité et une relation entre les objectifs, les moyens de mise en œuvre du PP et les valeurs défendues par l'OSE ;

Il anime et forme une équipe :

-Il accueille les animateurs et notamment les stagiaires, et les accompagne dans leur parcours de formation ;

-Il met en place un dispositif de suivi de l'équipe et en priorité des animateurs stagiaires. Il assure son rôle de formateur ;

-Il favorise l'expression, le partage des valeurs et l'implication des animateurs ;

-Il anime des temps de travail collectifs ;

-Il anime des temps de bilans sur sa personne et celle des autres animateurs,

-Il s'assure la cohésion de l'équipe et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs pour que chacun, animateurs, enfants et parents se sente à l'aise dans la structure et en confiance.

Il gère la structure :

-Il utilise les outils gestionnaires nécessaires au fonctionnement de la structure : gestion administrative et financière, des personnels, alimentaire, des espaces et matériels ;

-Il prend en compte les échéances qui lui sont données pour organiser son activité. Il planifie ses tâches et élabore les documents nécessaires ;

-Il connaît et utilise l'existence des documents réglementaires et administratifs ;

-Il connaît l'existence des cadres relatifs à la gestion des personnels, participe au recrutement de l'équipe ;

-Il assure le suivi des équipes et communique les éléments nécessaires à la gestion, au suivi des parcours de formation ;

-Il aide le cuisinier en précisant un effectif prévisionnel sur les temps de restauration 15 jours avant, régule le jeudi précédent la semaine qui arrive et donne l'effectif définitif le matin à 9h30.

Garant de la sécurité :

-Il s'assure que tous les animateurs aient pris connaissances des plans d'évacuation, un test sera effectué en surprise durant l'été.

-Il met en place une fiche technique pour les sorties.

-Il s'assure de la bonne gestion de la pharmacie.

Lorsque le directeur doit s'absenter pour une durée inférieure à une demi-journée, un animateur permanent est nommé comme référent au sein de l'Accueil de loisirs. Il peut être amené à effectuer certaines missions du directeur, et doit alors connaître parfaitement la structure (les projets, la place des dossiers...)

III- Organisation de la vie de l'Accueil de loisirs J.Prévert

1- Journée type

Les objectifs pédagogiques se réalisent en partie au travers de la journée-type.

7h15 : un animateur référent assure l'accueil, le reste de l'équipe arrive suivant le planning horaire instauré et suivant l'arrivée des enfants. Ce temps d'accueil doit être encadré et riche en proposition (dessins, jeux de sociétés, jeux collectifs,...)

9h30 : rassemblement, mise en train (danse, chansons..)

9h45 : début des activités, en lien avec le thème et selon le planning : les activités doivent être variées : manuelles, sportives, ... L'ensemble des animateurs devra donc s'entendre afin que tous les types d'activités soient représentés ;

11h45 : temps calme et préparation pour le départ de la cantine

12h00 : repas ;

13h15 : temps libre animé ou sieste

13h45 : temps calme

14h15 : temps d'activités / ateliers.

16h15 : goûter :

17h00 : Les enfants repartent **accompagnés**. L'accueil s'étend jusqu'à 18h45. Les enfants restants sont en temps libre, animé par des animateurs en fonction des effectifs.

Le reste de l'équipe range les salles, le goûter, la régie ; prépare les activités du lendemain. Des temps de réunions seront mises en place le vendredi soirs pour un bilan de la semaine et la mise en train de la semaine suivante. Toutefois, des bilans exceptionnels peuvent avoir lieu dans la semaine pour rebondir plus rapidement.

La journée-type est modulable. Les horaires ne sont pas figés et peuvent être modifiés dans la limite du raisonnable ; excepté le temps des repas où l'équipe veillera à être à l'heure indiquée afin de respecter le temps de travail de l'équipe technique. De plus, la journée peut être aménagée en fonction des activités particulières (sorties, grand jeu,...).

2- Réunions

La finition du projet pédagogique et l'élaboration du projet d'animation se déroulent lors d'un week-end, le 29 et 30 avril. Ils s'appuient sur les expériences et compétences de chacun. Un travail d'équipe est donc nécessaire à la mise en vie du projet pédagogique.

Ensuite, avant l'ouverture de l'accueil de loisirs, c'est-à-dire le samedi 8 juillet, une journée est prévue afin d'aménager les locaux, répartir le matériel nécessaire, préparer les mini-séjours et régler les dernières modalités administratives. Une journée bilan le samedi 2 septembre sera organisée en fonction du rangement du centre.

Le vendredi soir après l'accueil, des réunions sont aménagées, c'est à cette occasion que le bilan de la semaine sera fait ainsi que la mise en place de la semaine suivante. Cependant, des réunions seront organisées chaque fois que cela sera jugé nécessaire ; le but étant de faire évoluer le travail de l'équipe et de régler des difficultés éventuelles. Le directeur, ayant un rôle de formateur et devant évaluer l'évolution des animateurs-stagiaires, rencontre chaque semaine l'animateur en formation de manière individuelle.

En dehors de l'été, des temps de préparation s'effectuent tous les jeudis avec les 2 permanents. Puis des temps de réunions d'équipe sont organisés 1 vendredi matin par trimestre suivant un ordre précis et fixé par la coordinatrice de l'OSE. Puis des temps de préparation sont laissés à la direction. Ces différents temps doivent permettre d'organiser des projets d'animation et d'évaluer ces projets et la manière de travailler de l'ensemble de l'équipe.

3- La communication

Le dialogue est l'outil indispensable au travail d'équipe mais aussi à une bonne entente au sein de l'accueil. C'est pourquoi il devra être présent : avec les enfants, entre animateurs, avec les familles, avec les organisateurs, entre l'équipe d'animation et de direction.

Les animateurs organisent un maximum de temps d'échanges avec les enfants (temps de concertation, temps d'expression libre, ...). Le choix de l'enfant doit être au cœur de toutes actions éducatives. En effet, l'accueil de loisirs est un espace de mise en relation des enfants, des adolescents et d'adultes. La démarche de participation, à travers la communication, a donc un rôle important à jouer afin que chacun trouve sa place dans la collectivité.

Ensuite, l'équipe d'animation devra se charger d'afficher toutes les informations susceptibles d'informer les parents sur la journée de leur(s) enfant(s). Un espace parent sera donc créé et la direction comme les animateurs en auront la charge. Des informations écrites pourront également circuler, en accord avec la direction. L'accueil des parents est aussi primordial que celui des enfants. Ils font partis de la vie du centre et doivent donc être pris en considération. Enfin, des temps avec les parents seront organisés par l'équipe d'animation afin de valoriser les projets des enfants.

De même, il faudra tenir compte des partenaires et entretenir de bonnes relations avec eux. Toute l'équipe est donc conviée à faire en sorte que l'école comme la municipalité ne retirent que les points positifs de l'accueil de loisirs.

Une bonne communication a pour conséquence une bonne entente et donc un épanouissement de tous au sein de l'accueil de loisirs.

L'information et l'association des parents

Le directeur crée les conditions de l'accueil des parents : information, orientation, communication... . Il valorise auprès des parents les actions conduites par les enfants et crée les conditions qui permettent aux familles d'être associées au projet, au fonctionnement de la structure.

L'information et la communication

- Le directeur recherche les informations nécessaires à la menée de son projet ;
- Il élabore des documents à caractère informatif ;
- Il communique les éléments liés au projet pédagogique ;
- Il valorise les projets d'enfants ;

4- Des activités accessoires

Lors des vacances scolaires, principalement sur l'été au mois de juillet, il est proposé aux enfants fréquentant régulièrement l'Accueil de loisirs plusieurs mini-camps d'une à 4 nuits. Les activités proposées sont réalisées et décidées en équipe, s'adapte à la tranche d'âge et au rythme de l'enfant. Les mini-camps enrichissent et complètent les objectifs du projet pédagogique.

L'animateur responsable est qualifié BAFA et connaît parfaitement l'accueil de loisirs. Il connaît les responsabilités qui porte sur ses épaules et celle du directeur.

Les trois animateurs effectuant les 4 camps connaissent les règles d'hygiène, les règles sanitaires, le rythme de l'enfant et la réglementation en vigueur. Ils seront parfois amenés à travailler en collaboration avec des intervenants extérieurs. Ils devront ainsi trouver leur place d'animateur, d'aidant, et/ou d'éducateur quand il sera nécessaire.

IV- Projet d'animation

1- Organisation des collectifs enfants et animateurs

Le projet d'animation se construit suite au projet pédagogique et en fonction des valeurs identifiées précédemment. Il englobe les différents axes sur lesquelles chaque tranche d'âge s'oriente toutes les semaines et synthétise les temps forts par tranche d'âge et/ou pour l'ensemble de l'Accueil de loisirs Jacques Prévert.